

Chères Kastellgätines, chers Kastellgätins,

Merci pour votre présence forte nombreuse à cette traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité et bienvenue à vous dans notre salle polyvalente. « Traditionnelle » semble néanmoins être un qualificatif un peu exagéré puisque cette cérémonie n'a pu se tenir deux années de suite pour des raisons qu'il est bien sûr inutile de rappeler ici.

Une cérémonie qui présente donc un caractère particulier. Il s'agit en effet de la 1^{ère} de la mandature et, par conséquent, l'occasion tant attendue pour moi de pouvoir procéder à un certain nombre de présentations :

- Les élus du conseil municipal
- Les membres du CCAS
- Les élus du CMJ
- Et, pour les mettre aussi à l'honneur, les référents locaux de notre participation citoyenne.

[=> Salutations et remerciements appuyés à nos forces vives mais aussi pour les anciens !]

C'est aussi l'opportunité pour moi :

- De saluer leur engagement citoyen dans notre vie communale, certes souvent invisible et silencieux, mais ô combien important pour notre qualité de vie au quotidien. À cet hommage, j'associerai bien évidemment tous les bénévoles actifs de nos associations communales et intercommunales sans oublier les membres de l'Union des Commerçants et Artisans qui, par la voie de leur présidente, participent à notre dynamisme économique et touristique.
- À contrario, je profiterai aussi de ce moment pour déplorer une petite musique qui monte de plus en plus à nos oreilles : celle consistant parfois à se défouler sur les élus que nous sommes ou sur le personnel en créant cette impression fort gênante que tout est prétexte à critique : les retards pris par certains travaux, l'augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) , la modification des horaires de l'éclairage public, la qualité de nos services périscolaires, les conditions d'accueil dans nos EHPADs, les mauvaises herbes sur les trottoirs, le non-respect des

limitations de vitesse, les feuilles qui tombent en automne, les chiens qui aboient, les chats sans propriétaires, les nuisances de voisinage... et j'en passe.

En disant cela, je ne cherche pas à nous défausser de nos responsabilités : elles sont nombreuses et nous les assumons entièrement en prenant à bras le corps toutes les réclamations qui nous sont adressées. Mais c'est épuisant, chronophage surtout, qu'avec un effort mutuel et consenti de chacun(e) le « vivre ensemble » ne s'en porterait que mieux. À bon entendeur !

Le bilan 2022 de notre démographie, de nos opérations d'urbanisme et des mouvements de personnel sur notre commune nouvelle a de quoi nous rendre optimistes pour l'avenir.

Avec 3955 habitants (et même 4010 si on prend en compte la population totale), nous sommes la 2^{ème} commune de LAC (Leff Armor communauté) et la 28^{ème} du département. Et les perspectives augurent de bonnes choses sous réserve que la révision du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat) et l'objectif de "zéro artificialisation nette" ne viennent pas trop contrecarrer cette dynamique annoncée. Il n'y aurait alors rien de surprenant à pouvoir compter quelques 300 habitants de plus sur notre commune d'ici 4 à 5 ans ! [À nuancer avec la baisse des naissances enregistrées en 2022]

Il faut se réjouir de cette vitalité démographique puisque le fruit des politiques publiques que nous conduisons depuis de nombreuses années à l'échelle communale ou communautaire. Il faut savoir aussi en prendre la mesure car elle nous oblige ! À offrir les services que nos administrés sont en droit d'attendre avec parfois impatience il est vrai. Mais sachez que le temps politique et administratif (avec son cortège de règlementations, sa lenteur administrative, le coût et délais croissants des études...) ne court pas aussi vite que le temps du quotidien, un peu comme la différence qui existe entre la température affichée et celle ressentie.

C'est pourquoi, et parce qu'il est parfois aussi sous le feu des critiques, j'aimerais saluer le dévouement et le professionnalisme de notre personnel communal et des EHPADs dans l'accomplissement de leurs missions de service public. Un véritable sacerdoce parfois avec des rémunérations pas toujours à la hauteur de leurs investissements et compétences.

Sans eux, pas d'accueil en mairie, pas d'état civil, de conseil en urbanisme, de bulletin municipal, de voirie et de trottoirs entretenus, de fleurissement, d'équipements publics de qualité,

d'accompagnement à la dépendance, de garderie, de restauration, de transport scolaires ou de culture accessible à tous !

Des efforts sont faits par la collectivité pour les accompagner au mieux dans leurs missions : revalorisation des rémunérations, augmentation de DHS, titularisation, proposition des contrats de travail sur de plus longues durées, investissement dans le matériel mis à disposition des agents...

Des efforts qu'il faudra sans doute poursuivre tout en veillant à la situation budgétaire de nos structures : commune comme EHPADs. Et la difficulté ne sera pas moindre avec la forte inflation de l'énergie, des matières premières, des fournitures, des contrats de maintenance... Avec une DGF qui ne compense pas ses fortes augmentations, il conviendra d'être vigilant voire équilibriste pour ne pas pénaliser nos projets d'investissement. D'autant que le recours à l'emprunt est de plus en plus onéreux et que nous conservons le cap de ne pas augmenter les taux de taxe foncière.

Alors, de quoi l'année 2023 sera faite ?

⇒ [Focus sur les projets sans revenir sur les réalisations depuis 2020 au risque de vous garder au-delà de 21 h. !]

À presque mi-mandat et sans préfigurer de ce qui ressortira de notre rapport d'orientation budgétaire et du vote du budget primitif, nous disposons encore à ce stade de marges financières suffisantes pour porter un certain nombre d'investissements cette année.

Pour ne citer que les plus structurants :

1. Poursuivre la rénovation de la salle des fêtes *Jean Le Cuziat* malgré les lourdes déconvenues rencontrées sur ce chantier. Une réhabilitation est souvent compliquée et c'est bien le cas ici d'où une réception de travaux et une mise en service qui ne pourront avoir lieu d'ici cet été.
2. Finaliser l'aménagement de la rue *Pasteur* pour une clôture des travaux décalée à fin janvier en raison des conditions météorologiques et des retards subis dans la livraison des matériaux.
3. Démarrer la réhabilitation énergétique du pôle scolaire de *Plouagat* tout en revoyant les aménagements extérieurs (entrée, cours de l'école, préaux) côté élémentaire. Le défi sera de trouver les entreprises disposées à répondre au marché puisque la 1^{ère} analyse des offres s'est avérée largement infructueuse (6 lots sur 11 sans réponse !).

4. Lancer la restructuration de notre pôle footballistique du stade *Louis Morice* à savoir la rénovation du terrain d'honneur (ainsi que celui du stade *Coco Michel*) suivie, une fois que la maîtrise d'œuvre aura été retenue, de la démolition-construction d'un nouveau club house et de l'aménagement des extérieurs (voirie, parking et réseaux).
5. Engager la restauration d'ici la fin de l'année de notre patrimoine religieux : si les cofinancements sollicités sont obtenus, il s'agira de mettre en sécurité le clocher de l'église *Saint-Magloire* et de mettre en valeur la « chapelle au Trésor » de l'église *Notre-Dame du Tertre*.
6. Renforcer notre attractivité touristique en confortant nos labels de "Petite Cité de Caractère" et de "Village étape" par un effort de signalisation et en engageant une réflexion sur l'aménagement de notre camping municipal.
7. Promouvoir l'offre de logements sur notre commune et, de ce point de vue, l'année 2023 devrait être particulièrement riche : avec la création de 7 logements sociaux à la *mi-route* derrière notre maison de santé ; avec le début des travaux de terrassement et de viabilisation de notre lotissement communal « Le Pré de l'étang » au 4^{ème} trimestre 2023 ; avec la vente des anciennes Trésorerie et coopérative pour une opération privée de transformation en logements ; avec la cession de terrains nus communaux afin de lutter contre les « dents creuses » en zone urbaine et, parallèlement, préparer l'avenir avec une acquisition foncière.
8. Être facilitateur en accompagnant les porteurs de projets privés souhaitant investir sur notre commune : par la création de nouveaux lotissements, l'installation de nouveaux commerçants ou agriculteurs, l'implantation d'un village seniors et d'une micro crèche à l'entrée du bourg de *Plouagat* ou encore avec l'ouverture en 2024 de la plate-forme logistique LIDL sur le plateau de *Kertedevant*.
9. S'inscrire encore davantage dans une trajectoire de sobriété énergétique avec :
 - Le 1^{er} achat d'un véhicule électrique pour équiper nos services techniques ;
 - La rénovation annuelle de nos foyers d'éclairage public en passant l'ensemble du parc communal à la LED d'ici 2026 et la réduction de l'amplitude d'éclairage ;

- La poursuite des études thermiques sur nos bâtiments communaux (salle des fêtes de Plouagat, pôle scolaire de *Châtelaudren* et médiathèque en 2023) dans le but à terme de les rendre moins énergivores ;
- La 2^e phase d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue de Saint-Brieuc à partir de février.
- L'installation de panneaux photovoltaïques, d'abord sous forme d'ombrières sur le parking de la salle des fêtes et du gymnase de *Plouagat* puis sur ces deux équipements, une fois vérifié la faisabilité technique du projet ;
- L'implantation prochaine de bornes de recharge électrique (rue *Pasteur* et *Radenier*) mais aussi d'une station Gaz Naturel Véhicule d'ici la fin de cette année.

10. Terminer les travaux d'extension de la *Résidence du Leff* (avec la création de 8 chambres et de salles d'animation) d'ici avril 2023 et engager dans la foulée les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de l'existant qui s'étaleront ensuite sur 2 ans.

Comme vous pouvez le constater une année bien chargée qui nous attend et qui exigera une forte mobilisation de nos services et des élus pour initier ou mener à son terme ces différents projets.

Le tableau ne serait pas exhaustif sans évoquer les relations que nous entretenons avec *Leff Armor Communauté*.

Pour être franc et diplomatique à la fois, elles sont pour le moins contrastées, un peu sur le mode du « je t'aime, moi non plus ». Certes, l'intercommunalité fait face à de réelles difficultés financières qui obèrent sa capacité à maintenir l'investissement au niveau de ses ambitions telles que déclinées dans son projet de territoire. Donc la remercier pour les travaux réalisés (comme la réhabilitation de nos réseaux d'eau et d'assainissement), en cours ou à venir (gymnase de *Châtelaudren* et au *Pass'Age*) et pour son soutien afin que notre commune soit retenue "Petite Ville de Demain".

Pour autant, je ne peux mettre sous silence un certain nombre de mesures ou de directions prises que nous ne partageons pas :

- l'augmentation de la fiscalité locale à travers la création d'une taxe additionnelle sur le foncier bâti mais aussi et surtout l'instauration de la TEOM sur l'ensemble du territoire, choix qui je le répète est absurde écologiquement et injuste socialement.
- Une forme de désengagement de l'intercommunalité quant à des compétences qu'elle assumait hier : au niveau de sa politique du logement en se retirant du projet de transformation de l'ancienne coopérative en logements sociaux et au niveau de sa politique culturelle en décidant de supprimer arbitrairement l'édition 2023 de l'Effet mode. Sans oublier l'absence de volonté politique pour soutenir la commune dans le désenvasement de l'étang du Minihy ou, à l'inverse, le souhait de reverser dans le giron communal la gestion de certaines infrastructures communautaires : je pense entre autres aux espaces extérieurs qui environnent le collège *Lucie et Raymond Aubrac*.

Vu le contexte budgétaire défavorable, nous comprenons fort bien que des arbitrages doivent être faits, des décisions parfois douloureuses être prises mais au terme d'une véritable concertation, dans un esprit pleinement communautaire. Pour mémoire, je rappellerai que la commune de *Châtelaudren-Plouagat* se range bien volontiers du côté de l'intérêt communautaire quand il existe en acceptant, par exemple, de mutualiser certaines de ses recettes fiscales (taxe d'aménagement, FBI, FPIC). Mais encore faut-il qu'il n'aille pas trop souvent à l'encontre de nos intérêts communaux.

Pour résumer, je suis convaincu qu'il ne peut y avoir de commune sans communauté de communes mais je suis aussi certain que l'inverse est tout aussi vrai.

Permettez-moi de vous présenter, en mon nom et en celui du conseil municipal, mes meilleurs vœux : que cette année 2023 soit ponctuée par de nombreux moments de bonheurs simples et intenses, que la santé soit au rendez-vous et que la réussite marque vos projets personnels, familiaux et professionnels.

Permettez-moi aussi d'avoir une pensée émue pour toutes celles et tous ceux qui ont connu le deuil au cours de ces 3 dernières années, pour toutes celles et tous ceux qui sont confrontés à la

maladie ou en détresse et d'avoir une pensée particulière pour notre collègue élu et ami *Patrice Bérot* parti bien trop tôt.

Permettez-moi enfin de remercier mon équipe municipale sur laquelle je sais pouvoir compter. Et leurs conjoint(e)s et enfants pour toute la patience dont ils doivent souvent faire preuve de par nos nombreuses absences.

Une très bonne année 2023 et non 49-3 😊

Olivier Boissière, Maire de Châtelaudren-Plouagat.